
Le Centre aquatique des Presles de Belleville sur Loire (18) recrute sur la période scolaire des vacances de pâques de la zone A (du 18 avril au 1er mai 2022) ainsi que pour la période estivale (du 20 juin au 11 septembre 2022)

Le contrat est de 35h par semaine

La rémunération est basé sur la grille des ETAPS, échelon 5

Pour plus de renseignement nous contacter au 02.48.72.64.57 ou par mail : piscine@bellevillesurloire.fr